

E FOOT 38

PV N° 327



du Jeudi 2 Février 2017



SAISON 2016-2017

Journal officiel du District de l'Isère de Football



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

Table des Matières

Cette Semaine :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF	3
COMMISSION DES ARBITRES	6
COMMISSION DELEGATIONS.....	8
COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION ..	11
COMMISSION FEMININES	12
COMMISSION FOOT ENTREPRISE.....	13
COMMISSION FUTSAL	15
COMMISSION DES REGLEMENTS.....	17
COMMISSION SPORTIVE	20
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS	22
COMMISSION TECHNIQUE	24
COMMISSION DES TERRAINS.....	29
AMICALE DES EDUCATEURS	32

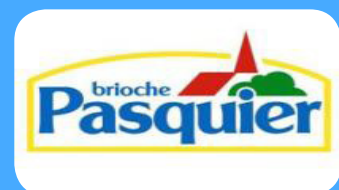
COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr



APPEL	04 76 26 87 72
ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOS PARTENAIRES



S ECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 31 JANVIER 2017

STOP A LA VIOLENCE

Des comportements violents et inacceptables ont eu lieu lors des derniers matches de la phase « aller ».

A ce jour nous dénombrons 36 éducateurs ou pseudo éducateurs, dirigeants qui ont été exclus du banc de touche, ce qui démontre un manque de recul de ces personnes par rapport à notre football de district.

Nous ne jouons pas la coupe du monde dans le district de l'Isère.

Il serait temps que soit replacé à sa juste valeur notre foot et que les encadrants jouent réellement leur rôle.

Il est inacceptable que les arbitres soient insultés, moqués, bousculés voire même frappés.

La commission de discipline appliquera sans retenue le barème disciplinaire de la FFF ainsi que les sanctions aggravées soit du district soit de la ligue.

Tirage des 1/16emes de finales

Le Tirage des quatre coupes seniors aura lieu le **vendredi 3 février 2017 à 19h00** au siège du district.

Michel Muffat-Joly, Président, et la commission sportive ont le plaisir d'inviter les clubs qualifiés à être représentés lors de cette manifestation.

Appel à candidature Assemblée Générale d'Eté



Appel à candidature pour l'accueil de l'Assemblée Générale d'été qui aura lieu le **vendredi 30 juin 2017**. Les clubs intéressés par l'organisation de l'Assemblée doivent nous faire parvenir leur acte de candidature pour le 10 mars 2017 dernier délai.

Vous pouvez télécharger le cahier des charges sur la page d'accueil du site du District.



RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.



CAISSE DE PEREQUATION

Cette saison la caisse de péréquation pour les frais d'arbitrage va de **l'Excellence à la 3° Division**. Cela signifie que dans ces catégories vous n'avez plus besoin de payer les arbitres directement au match.

Par contre pour la catégorie de la **4° Division, les féminines, les jeunes, le futsal, le foot entreprise et les Coupes, sauf les finales**, les arbitres devront être payés au match moitié moitié par les 2 clubs.

TRESORERIE

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION – DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

FORFAIT JOURNEE

Du 29 janvier 2017

Amende 32 €

PAYS VOIRONNAIS FUTSAL	FUTPE
ETOILE FUTSAL FONTAINE 1	FUTPE

FORFAIT GENERAL

Du 31 janvier 2017

Amende 90 €

ETOILE FUTSAL FONTAINE 2	FUTPE
--------------------------	-------

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : VELOSO J.

REGLEMENTS: SEYSSINS – AS MARTINEROIS



COMMISSION DES ARBITRES

Permanence du Mardi 31 JANVIER 2017

Président : A. SERVE
CTDA : N. BROTONS
Présents : J.M KODJADJANIAN, J VELOSO, J SABATINO, J CHARLES

À l'attention des arbitres du district :

La commission demande impérativement à tous nos arbitres de vérifier que l'éducateur porté sur la FMI est bien celui qui est présent pendant la rencontre sur le banc de touche.

Merci à vous.

Pdt CDA / A.SERVE

NOTE AUX CLUBS : Aucun arbitre ne peut prétendre à un défraiement s'il n'a pas été officiellement désigné par la CDA.

Nouveau Règlement Intérieur CDA 2016/2017 :

Le nouveau Règlement Intérieur de la CDA est en ligne sur le site du District. Il est fortement conseillé aux arbitres d'en prendre connaissance.

Nouveau Livre des Lois du Jeu 2016/2017 :

Les nouveaux livres des Lois du Jeu 2016/2017 « Le football et ses règles » sont disponibles au District. Prix 28 Euros. (Prendre contact avec le CTDA)

Fiches de Renseignements :

Les fiches de renseignements arbitre pour la saison 2016/2017 sont à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage, Documents, Dossier Arbitre 2016/2017).

COMMISSION MEDICALE et COMMISSION des ARBITRES

Dossiers médicaux des arbitres : Message à destination des arbitres qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur **visite médicale**.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2016/2017.

Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier.

De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.

* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.



Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.

Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

CONTACTS COMMISSION :

Président :

André SERVE Port. : 06 82 75 50 07 / Tél. Dom. : 04 74 86 16 63 – Mail : andre.serve@free.fr

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :

Nicolas BROTONS Port. District : 06 95 14 29 38 – Mail District : nicolas.brotons@isere.fff.fr

Le numéro du CTDA n'est pas joignable le week-end (hormis lors des formations qui sont organisées le week-end)

Désignateur arbitres adultes :

Albert BROUTY Port. District : 06 17 14 62 03 / Port. : 06 31 79 46 91 Mail : albertbrouty@aol.com

Désignateur jeunes arbitres :

Eric FIARD Port. District : 06 46 41 36 44 / Port. : 06 70 29 68 27 / Mail : veyet.fiard@yahoo.fr

Désignateur Observateurs :

Jean-Marie KODJADJANIAN Port. : 06 81 81 90 32 – Mail : jmarie.kodja@yahoo.fr

Désignateur Futsal et Foot Entreprises :

Fernand RODRIGUES Port. District : 07 85 98 74 44 / Port. : 06 16 33 38 84 – Mail : fernandrodrigues21@gmail.com

Correspondant Trésorerie : José VELOSO Port. : 07 87 55 57 16 – Mail : jose-veloso@wanadoo.fr

Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE

KRISTO Dimitri (CDA) : 06 37 97 88 14

Secteur VOIRON / SAINT MARCELLIN

BROUTY Albert (CDA) : 06 31 79 46 91

Secteur NORD-ISERE

MORE Stéphane (CDA) : 06 84 05 53 97

Secteur BIEVRE-VALLOIRE

SERVE André (CDA) : 06 82 75 50 07



COURRIERS

Courriers divers :

FFF.FOOT 2000 : Indisponibilités diverses
Fiche Navette Commission de Discipline

COURRIERS CLUBS :

St MARCELLIN : concernant Mr LABESSE Anthony le Président de la CDA a pris contact avec Md GARIN.

COURRIERS Arbitres :

TEPPOZ Anthony : lu et noté, transmis au responsable concerné.
GROS Romain : Démission, merci pour les services rendus à la cause de l'arbitrage, la CDA regrette ton départ en tant qu'Arbitre de la fédération et prend contact avec toi pour le futur.

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

COMMISSION DELEGATIONS

REUNION DU MARDI 31 JANVIER 2017

PRESIDENT : CICERON FABIEN Portable : 06.33.54.57.25
PRESENTS : BOULORD JEAN MARC, DENECHERE Gilles
EXCUSE : MONTMAYEUR MARC
Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :
E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer: L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués 2016-2017.

Communication pour les délégués :

Les délégués qui sont en Excellence et Promotion d'Excellence doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions. Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux ».

Indisponibilités :

BUOSI Bernard	du	03/02/2017	au	06/02/2017
BLANCHEFLEUR Bernard	du	29/01/2017	au	12/02/2017

DESIGNATIONS :

Samedi 04 Février				
<i>Catégorie</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Club visiteur</i>	<i>Délégué désigné</i>	<i>Répartition des frais</i>
Coupe Isère U 19	FOUR	VALLEE DU GUIERS	<i>BLANCHEFLEUR Bernard</i>	Frais aux 2 clubs
Coupe Isère U 19	SASSENAGE	BOURGOIN 2	<i>GUEDOUAR RIDHA</i>	Frais aux 2 clubs
Coupe Isère U 19	ISLE D ABEAU	TOUR SAINT CLAIR	<i>BECHET PATRICE</i>	Frais aux 2 clubs
Coupe Isère U 19	FORMAFOOT	2 ROCHERS	<i>MORE Claude</i>	Frais aux 2 clubs
Coupe Isère U 19	ECHIROLLES 2	MARTINEROIS	STAES Estelle	Frais aux 2 clubs
Coupe Isère U 19	SAINT PAUL DE VARCES	CROLLES	BALDINO Cataldo	Frais aux 2 clubs
U19 1 ^{ère} Division Poule C	LAUZES	RIVES	HUGOT DANIEL	Frais aux 2 clubs
Coupe Isère U 15	REVENTIN	ARTAS CHARANTONNAY	<i>DENECHERE Gilles</i>	Frais aux 2 clubs



PV N° 327 JEUDI 02 FEVRIER 2017

Dimanche 05 Février				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
Coupe Départementale Futsal	ISLE D ABEAU FUTSAL 2	ARBRE DE VIE	BOULORD Jean Marc	Frais aux 2 clubs
Coupe Départementale Futsal	A.J.F.C.	RCA FUTSAL 2	CICERON Fabien	Frais aux 2 clubs

Samedi 11 Février				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
U15 Excellence	La TOUR SAINT CLAIR	RACHAIS	COTTIER Raphael	Frais aux 2 Clubs
U17 Excellence	CROLLES	SEYSSINET 2	AHMED HEZAM Zine	Frais au Club de Crolles
U17 Promotion Excellence	MARTINEROIS	GIERES	BECHET Patrice	Frais au Club de Gières
U19 1 ^{ère} Division Poule A	JARRIE CHAMP	PONT DE CLAIX	DUTCKOWSKI Yoan	Frais au Club de Jarrie Champ
U19 Excellence	LA MURETTE	MARTINEROIS	BOULORD Jean Marc	Frais aux 2 Clubs
Senior 1 ^{ère} Division Poule D	NIVOLAS	UNIFOOT	DENECHERE Gilles	Caisse de Péréquation
1 ^{ère} Division Poule A	LA MURETTE	OYEU	REMLI AMAR	Frais au Club d'Oyeu

Dimanche 12 Février				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
Promotion Excellence Poule A	VALLEE GRESSE 2	SAINT CASSIEN	BENZEGHIBA Tofik	Frais au Club de Saint Cassien
1 ^{ère} Division Poule B	CHATTE	SUD ISERE	BALDINO Cataldo	Caisse de Péréquation
1 ^{ère} Division Poule B	SAINT GEORGES DE COMMIERS	RO-CLAIX	MORE Claude	Frais au Club de St Georges de Commiers
3 ^{ème} Division Poule A	USVO	LA SURE	CICERON Fabien	Frais au Club de l'USVO

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion Commission du 31 JANVIER 2017

Présents : MALLET, GIROUD-GARAMPON, PICOT, BERT

COURRIERS

AS MARTINEROIS : Information sur changement d'éducateur de l'équipe senior excellence

BONUS-MALUS

Arrêté au PV 326 est sur le site pour toutes les catégories.

RECIDIVE CLUBS

Tableau à jour au pv 319 est sur le site du District.

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous transmettrons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucun envoi partiel ne sera effectué. Les vignettes sont envoyées au président du club

Clubs n'ayant pas envoyé de liste : St Cassien, Virieu, Grésivaudan, Ascol, Passins, Rochetoirin, Turcs de Moirans, Usvo, Bourbre, Cremieu, Les Avenières, Vallée Bleue, Beaucroissant, Bizannes, Le Mottier, Frogès, Fontaine, Brezins, Bourgoin FC, Monestier,

Listes en attente : St Geoire en Valdaine, Turcs de la Verpillère, Cassolard Passageois, Pontcharra, Asp Bourgoin, Voiron-Moirans.

Vignettes transmises semaine 3 : Faramans

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.

COMMISSION FEMININES

Réunion du mardi 31 Janvier 2017

Présent(e)s: A Brault, Th Truwant

Excusé: J Issartel

NOUVELLE MESSAGERIE

Depuis le 26 Octobre la commission féminine a une boite mail officielle: feminines@isere.fff.fr

Tous les courriers sont à envoyer à la commission féminine : **merci de ne pas mettre inutilement la commission sportive en copie.**

MESDAMES FRANCHISSEZ LES BARRIERES

Sous l'égide de la 3F, le district de l'Isère par l'intermédiaire de sa commission féminines participe à l'opération « mesdames franchissez les barrières » Cette année afin de récompenser et promouvoir le bénévolat féminin, pas toujours mis en avant la commission féminine recense par le biais d'une fiche, toutes les bénévoles œuvrant dans un club de foot : cela va des dirigeantes membres du bureau ou des personnes accompagnatrices d'équipes, participant à la buvette ou à l'encadrement d'équipes. Nous pourrions ainsi dans le cadre de la semaine du foot féminin, récompenser un maximum de bénévoles.

Une fiche de renseignements a été envoyée à tous les clubs par messagerie.

FINALE CHALLENGE FESTIVAL U13F

Les clubs pourront engager une équipe composée d'U13F et d'U12F (avec possibilité de faire jouer 3 U11F) pour disputer la finale départementale du CHALLENGE FESTIVAL U 13F qui aura lieu le 1 avril 2017 à Charvieu. La commission se tient à la disposition de tous les clubs pour toutes précisions.

Les clubs souhaitant s'inscrire à ce challenge Festival U13 F doivent adresser leur inscription par mail auprès de la commission.

- **Courrier de LCA Foot 38** : demande d'engagement d'une équipe U13 F pour le challenge Festival du 1 Avril à Charvieu : nécessaire Fait

RAPPEL : lors d'un match aller en cas de terrain impraticable : inversion obligatoire

CHAMPIONNAT SENIORS A 11

EXCELLENCE

- J4 la rencontre Bourbre Asf 1_Entente Grésivaudan 2F est reportée au 26 Février 2017
- J4 la rencontre US RO Claix_ Voiron Moirans est reportée au 26 Février 2017



PROMOTION EXCELLENCE

- J3 la rencontre UO Portugal Smh 1_ Claix F est reportée au 26 /03/2017

CHAMPIONNAT SENIORS A 8

EXCELLENCE :

- La rencontre Vazeze- Corbelin US initialement programmée au 29 janvier puis fixée au 26/02/2017 se jouera à une date ultérieure

COUPE SENIORS A 8

- J2 la rencontre Ascol Foot 38 1 _ Corbelin se jouera le 26 Février 2017

(De ce fait la rencontre Vazeze Corbelin sera à nouveau reportée à une date ultérieure)

COUPE U 15 F

Courrier du Club de Grenoble Foot 38 : une seule équipe engagée en coupe : GF 38 2 nécessaire fait

FUTSAL

IMPORTANT : PENSEZ A RETOURNER LES FEUILLES DE MATCHS DANS LES DELAIS

Pour Le Président
Jacques ISSARTEL
TRUWANT Thierry
06 17 94 26 45

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 31 JANVIER 2017

Commission : Patrick MONIER, Farid EL MASSOUDI, Xavier ROCHETTE.

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise : foot-entreprise@isere.fff.fr

87. CEA 1 vs ASPTT 4 SFI : noté.

88. CD Varcès : noté (licences, mutations). Dossier en cours.

89. CD Varcès : noté, inscription coupe Futsal-Entreprise.

COORDONNEES

Arbitres : site du district : Arbitrage / Documents / Coordonnées Arbitres / Coordonnées Arbitres.pdf

Correspondants équipes Foot Entreprise : site du district : Documents / Foot Entreprise – Liste des correspondants (format pdf).



NOTE AUX CLUBS

Les Terrains, Surface de jeu et Officiels sont précisés sur le site du District. Informations accessibles en cliquant sur « + d'infos » (compétitions entreprise à 8 et à 11). Notes : terrain du stade Jean Jullien à Sassenage ne peut être saisi, terrain de Bachelard (Grenoble) synthétique et non le stabilisé.

COUPE ISERE FUTSAL-ENTREPRISE

La coupe Isère Futsal Entreprise (phases de poule + Finale) aura lieu **samedi 04 février 2017** au **gymnase du Touvet-Terrasse** (salle du Bresson, complexe sportif du Bresson, Le Touvet). Rendez-vous à partir de 14h30.

Rappels : 10 joueurs maximum par équipe, 4 joueurs de champ + gardien par match. Recommandation : prévoir au moins 7 joueurs par équipe pour la bonne tenue du tournoi.

Equipes inscrites : Belledonne, CD Varcès 1, CEA 1, CEA 2.

Attente confirmation : Air Liquide, CD Varcès 2, Energie Sports, Fasson.

COUPE FOOT ENTREPRISE. FOOT A 11

Les matches programmés le 30/01/2017 (coupe) sont reportés au 13/02/2017. La journée de championnat (J11) du 13/02/2017 est reportée au 20/02/2017.

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Poule A, T03. CEA 1 ST – ASPTT 4 SFI.

Lundi 13/02/2017, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

Poule A, T03. Air Liquide – ASPTT 2 ST.

Lundi 13/02/2017, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

Poule A, T03. ASPTT 1 La Poste – Belledonne.

Lundi 13/02/2017, 20h45. Philippe Agud, Le Versoud.

Poule B, T04. Les Anciens de l'ACREE – GSE.

Lundi 13/02/2017, 20h15. Pablo Picasso, Echirolles.

Poule B, T04. CD Varcès – ASPTT 3 Sifac.

Lundi 13/02/2017, 20h45. Stade de la Tour, Saint-Quentin sur Isère.

Poule B, T04. Exempt : CEA 2 Grenoble.

COUPE FOOT ENTREPRISE. FOOT A 8

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Poule A, T03. Fasson – Métropolitains 1.

Jeudi 09/02/2017, 20h00. René Perrouault, Champ-sur-Drac. En cas d'annulation, match reporté en lieu et place du match de championnat (J08) programmé lundi 13/12/2017.

Poule A, T03. Exempt : CEA 3 Grenoble.

Poule B, T03. Energie Sports – Les Anciens de l'ACREE.

Vendredi 10/02/2017, 20h15. Pablo Picasso, Echirolles. En cas d'annulation, match reporté en lieu et place du match de championnat (J08) programmé lundi 13/12/2017.

Poule B, T03. Exempt : Métropolitains 2.

CHAMPIONNAT. FOOT A 11

La journée de championnat (J11) du 13/02/2017 est reportée au 20/02/2017.

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J10. ASPTT 1 La Poste – CEA 1 ST.

Lundi 06/02/2017, 20h45. Philippe Agud, Le Versoud.

J10. Air Liquide – ASPTT 3 Sifac.

Lundi 06/02/2017, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

J10. ASPTT 2 ST – CD Varcès.

Lundi 06/02/2017, 20h45. Stade de la Tour, Saint-Quentin sur Isère.

J10. CEA 2 Grenoble – GSE.

Lundi 06/02/2017, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

J10. ASPTT 4 SFI – Belledonne.

Lundi 06/02/2017, 20h00. Espagnac.

CHAMPIONNAT, FOOT A 8 :

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J07. Energie Sports – CEA 3 Grenoble.

Lundi 06/02/2017, 20h45. Les Ruires, Eybens.

J07. Métropolitains 1 – Métropolitains 2.

Lundi 06/02/2017, 20h00. Bachelard.

J07. Les Anciens de l'ACREE – Fasson.

Lundi 06/02/2017, 20h15. Pablo Picasso, Echirolles.

J07. Métropolitains 2 – CEA 3 Grenoble.

Lundi 13/02/2017, 20h00. Bachelard.

J08. Energie Sports – Les Anciens de l'ACREE.

Lundi 13/02/2017, 20h45. Les Ruires, Eybens.

J08. Fasson – Métropolitains 1.

Lundi 13/02/2017, 20h00. Bachelard.

COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 31/01/201

Présent(e)s : LOUIS J, CARRETERO C, MUFFAT-JOLY M.J

La Commission Futsal rappelle aux clubs
qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous



Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Coordonnée du Responsable Championnat Séniors : CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

COURRIERS :

L'Arbre de Vie 2 : Lu et noté.

R.C.VIRIEU F. : Lu et noté

FINALES DE COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL

Celles-ci auront lieu le Dimanche 12/02/2017 à Echirolles au gymnase Jean Vilar pour les catégories U13, U15, Féminines Séniors et Masculines séniors.

COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL FEMININES SENIORS :

Le plateau se déroulera le dimanche 05/02/2017 à l'Isle d'Abeau à partir de 13h00 au gymnase St Hubert.

Convocation des équipes :

Poule A : Claix 1 ; Bourbre 2 ; Picasso

Poule B : Claix 2 ; U.S Sassenage 1 ; Vie et Partage

Poule C : US Corbelin ; A.S Grésivaudan 1 ; Pont de Claix Futsal

Poule D : A.S Grésivaudan 2 ; Bourbre 1 ; GF 38



PV N° 327 JEUDI 02 FEVRIER 2017

Horaires des rencontres : Durée 1 x 25 minutes (1 club qualifié par poule pour les finales départementales du 12/02).

Merci d'être présent au moins 30 minutes avant le début des rencontres.

13h00 : Claix 1 / Bourbre 2

13h30 : Claix 2 / Vie et Partage

14h00: Picasso / Claix 1

14h30: US Sassenage 1 / Claix 2

15h00 : Bourbre 2 / Picasso

15h30 : US Sassenage 1 / Vie et Partage

16h00 : Pont de claix Futsal / US Corbelin

16h30: AS Grésivaudan 2 / GF 38

17h00: US Corbelin / AS Grésivaudan 1

17h30 : AS Grésivaudan 2 / Bourbre 1

18h00 : AS Grésivaudan 1 / Pont de claix Futsal

18h30: GF 38 / Bourbre 1

COUPE FUTSAL U15 EXCEL :

Equipes convoquées le samedi 04 Février 2017 au Gymnase du Touvet (Salle Bresson).

Poule A

Ac Seyssinet / Vallée de la Gresse début de la rencontre 9h00

La Murette / Es Rachais début de la rencontre 10h00

Fc Echirrolles / Sud Dauphine début de la rencontre 11h00

Sud Isère / Crolles début de la rencontre 12h00

Merci aux équipes de se présenter 30 minutes avant au Minimum

Poule B

Le FC L'isle d'Abeau est qualifié pour les demi-finales et finale le 12/02/17.

CHAMPIONNAT FUTSAL U13

Prochaine journée le 04/02/17 au gymnase du Touvet (Salle du Bresson). Equipes convoquées à 12h30 début des rencontres à 13h00: RCA Futsal, Touvet- terrasse, Place des géants Futsal 2.

COUPE DEPARTEMENTALE SENIORS :

Tirage au sort des ½ finales effectué par Xavier Rochette, membre de la Commission Foot Entreprise.

A.J.F. Chasse sur Rhône / R.C.Alpin 2 : le dimanche 05/02/17 à 19h00 (Gymnase de Chasse sur Rhône).

Isle d'Abeau 2 / Arbre de vie 1 : le dimanche 05/02/17 à 19h00 (Gymnase St Hubert, L'Isle d'Abeau).

CHAMPIONNAT EXCELLENCE : (journée 09)

A jouer au plus tard le 05/02/2017

Arbre de Vie 1 / Club Martinérois Fut 2 : Le vendredi 24/02/17 à 20h30 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu).

Mistral Grenoble 1 / JOGA 2 : Le vendredi 03/02/17 à 20h30 (Gymnase AMPERT, Grenoble).

A.J.F. Chasse sur Rhône 1 / Vie et Partage 2 : Le dimanche 19/02/17 à 19h00 (Gymnase de Chasse sur Rhône, Chasse sur Rhône).

R.C.Alpin 1 / Futsal O. Rivois 1: Le dimanche 05/02/17 à 19h30 (Gymnase Le Vergeron, Moirans).

Seyssinet A.C 1 / Espoir Futsal 38 1 : Le dimanche 05/02/17 à 14h00 (Gymnase Nominé, Seyssinet).

CHAMPIONNAT EXCELLENCE : (journée 10)

A jouer au plus tard le 12/02/2017

Club Martinérois Fut 2 / A.J.F. Chasse sur Rhône 1 : Le vendredi 10/02 horaire à confirmer.

Futsal O. Rivois 1 / Espoir Futsal 38 1 : Le samedi 11/02/17 à 20h30 (Gymnase Lafaille, Coublevie).
Arbre de Vie 1 / JOGA 2 : Le vendredi 10/02/17 à 20h30 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu).
R.C.Alpin 1 / Mistral Grenoble 1: Le dimanche 12/02/17 à 19h30 (Gymnase Le Vergeron, Moirans).
Vie et Partage 2 / Seyssinet A.C 1 : Le samedi 11/02/17 à 18h00 (Gymnase Croix de Verrine, Grenoble).

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE : (journée 08)

A jouer au plus tard le 05/02/2017

A.J.F. Chasse sur Rhône 2 / Domarin A.S 1 : Le dimanche 05/02/17 à 17h00 (Gymnase de Chasse sur Rhône, Chasse sur Rhône).

Touvet-Terrasse 1 / Futsal Isle d'Abeau 2 : Le dimanche 26/02/17 à 18h30 (Salle du Bresson, Le Touvet).

Etoile Futsal Club 1 / Nuxerete F.S 1 : Le dimanche 05/02/17 à 17h00 (Gymnase Jules Valles, Fontaine).

L'Arbre de Vie 2 / Pays Voironnais 2 : Le vendredi 03/02/17 à 21h30 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu).

R.C. Virieu F. 1 / R.C.Alpin 2 : Le samedi 25/02/17 à 20h00 (Halle des Sport, Virieu).

Etoile Futsal Club 2 / Exempt.

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE : (journée 09)

A jouer au plus tard le 12/02/2017

Domarin A.S 1 / L'Arbre de Vie 2 : Le dimanche 12/02/17 à 11h00 (Complexe sportif, Domarin).

Nuxerete F.S 1 / Touvet-Terrasse 1 : Le samedi 11/02/17 à 17h00 (Gymnase Charles de Gaulle, Noyarey).

Futsal Isle d'Abeau 2 / A.J.F. Chasse sur Rhône 2 : Le dimanche 12/02/17 à 19h30 (Gymnase St Hubert, L'isle d'Abeau).

Exempt / R.C. Virieu F. 1

Pays Voironnais 2 / Exempt

R.C.Alpin 2 / Etoile Futsal Club 1 : Match inversé à cause de l'indisponibilité du gymnase Le Vergeron de Moirans, ne pouvant recevoir 2 rencontres le même jour. Il se déroulera donc le dimanche 12/02/17 à 17h00 Gymnase Jules Valles à Fontaine.

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél. 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 31 JANVIER 2017

Présents : M. BOULORD, SEGHIER

Excusés: MME STAËS, MM. BONO, CHAMBARD, MARTIN, REPELLIN, VITTONI, PINEAU, ROBIN.

CHANGEMENT EDUCATEURS

F.C. SEYSSINS : nouvel entraîneur : M. BENKADDOUR Farid

AS MARTINEROIS : nouvel entraîneur : M. MONCADA Eric

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Article 22 – Equipes Réserves

1^{ère} partie : Les clubs, quels que soient le niveau et la catégorie à 11 auxquels ils évoluent, ayant des équipes réserves engagées dans des compétitions du District, ne peuvent utiliser dans celles-ci, que 3 (trois) joueurs ayant fait plus de 5 (cinq) matchs de championnat avec la ou les équipes supérieures.



Modalités pour poser cette partie sur la tablette : Choisir dans type de réserves :

- 1) Réserves autres sur équipe visiteuse (ou réserves autres sur équipe recevante) :
- 2) Apparaît le libellé (Je soussigné Mr x, n° de licence, capitaine du club de __ formule des réserves pour le motif suivant :
- 3) Il faudra écrire dans le rectangle :

« Participation de plus de trois joueurs ayant joué plus de cinq matchs avec la ou les équipes supérieures. »

2^{ème} partie : Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même week-end sportif (le week-end s'entend du vendredi au lundi inclus).

DECISIONS

N°153 : U.S.V.O. / VILLENEUVE – SENIORS – 3^{ème} DIVISION – POULE A – MATCH DU 22/01/2017.

(terrain suspendu).

Considérant que la commission de discipline du D.I.F., dans sa réunion du 20/12/2016, a décidé :

« 2 MF de suspension de terrain, dont 1 MF par révocation du sursis, pour l'équipe de l'USVO, Sénior, évoluant dans le championnat 3^{ème} Division, Poule A, lors de la saison 2016/2017. »

Considérant l'art 25-3 – Terrains suspendus des R.G du district de l'Isère de football :

« Le club dont une équipe est sanctionnée de « terrain suspendu » doit trouver et proposer à la Commission compétente, pour cette équipe, un terrain de remplacement homologué disponible pour la ou les date(s) désignée(s), 4 jours francs avant la date du match. Ce terrain doit être situé à plus de 30 kilomètres de commune à commune. La rencontre se déroule à la date prévue par le calendrier.

En cas de non-respect des règles, l'équipe sanctionnée perd le match par forfait et encourt une sanction identique. »

Considérant que le 19/01/2017, le District de l'Isère a reporté dans son intégralité la journée du 22/01/2017.

Par ces motifs, la C.R. donne match perdu par FORFAIT au club de U.S.V.O. (0 point, 0 but), pour en reporter le bénéficiaire au club de VILLENEUVE 2 (quatre points, trois buts).

La CR considère la décision du P.V. 325 du jeudi 19 /01/2017, caduque.

La C.R. annule le forfait infligé au club de l'U.S.V.O.

La C.R. rappelle au club de l'U.S.V.O. que son terrain reste suspendu pour ses deux prochaines rencontres à domicile (championnat et coupe compris) et qu'il est impératif de communiquer à la commission sportive, selon les modalités de l'art 25-3 définies ci-dessus un terrain de remplacement homologué et disponible.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation ;

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°154 : DOMARIN / FC PAYS VOIRONNAIS 2 – FUTSAL SENIORS – PROMOTION EXCELLENCE –MATCH DU 29/01/2017.

Dossier ouvert pour match non joué.

Considérant l'article 23 – FORFAIT ;

Considérant que le club de FC VOIRONNAIS ne s'est pas présenté à l'heure et sur le lieu de la rencontre.

Considérant que l'absence de l'équipe de FC VOIRONNAIS a été constatée par le président de la commission des Règlements du district.

Par ce motif, la CR donne match perdu par FORFAIT au club de FC VOIRONNAIS, (0 point, 0 but), DOMARIN (quatre points, trois buts).

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°155 : ETOILE FUT SALLE CLUB FONTAINE – U15 – COUPE FUTSAL - PLATEAU MOIRANS – – MATCH DU 08/01/2017.

Considérant l'article 200 des règlements généraux de la FFF,

Considérant l'Art. 8 « *Enquêtes et sanctions* » des R.G. du D.I.F. : « *Le bureau et ses commissions pourront faire ouvrir toute enquête ou établir toute expertise pour assurer la discipline des règlements en vigueur et la bonne gestion sportive du District* ».

Après vérification auprès du fichier informatique de la L.R.A.F., il s'avère que le joueur du club de ETOILE FUT SALLE CLUB FONTAINE :

IDIOU Enzo, licence saisie le 28/12/2016, enregistrée le 17/01/2017,

FRAU Mathis, licence saisie le 03/01/2017, enregistrée le 17/01/2017, n'étaient pas qualifiés à la date de la rencontre.

Par ce motif, la CR donne match perdu par pénalité avec (zéro) point, (zéro) but au club de ETOILE FUT SALLE CLUB FONTAINE.

Le club de **ETOILE FUT SALLE CLUB FONTAINE** est amendé de la somme de 2x30=60 € pour avoir fait jouer deux joueurs non qualifiés à la date de la rencontre.

DEUX ROCHERS qualifié pour le prochain tour le 12/02/2017.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

TRESORERIE DISTRICT

En vertu de l'article 17 du règlement financier du District, les clubs suivants ne sont pas à jour de leur trésorerie au 16/01/2017.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 4 (quatre) points au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier, **avec date d'effet le 31/01/2017.**

533035	VILLENEUVE AJA
544257	SILLANS F.C.
553080	A. DES OUVRIERS TURCS A MOIRANS
581015	COL. S. DES GUINEENS DE L'ISERE
611693	GRENOBLE ENERGIE SP.

17-6 – Demande d'étalement :

Lorsqu'un club est en difficulté momentanée pour le règlement, celui-ci peut négocier l'étalement de ses dettes auprès de la trésorerie du District avant d'être en infraction. Dans le cas où un étalement des dettes est accordé par la trésorerie du District, celui-ci fait l'objet d'un écrit du District contresigné par le Président ou le Trésorier du club. Cet écrit mentionne les délais, dates et sommes qui doivent être payées. En cas de non-respect de cet étalement, une seule mise en demeure par lettre recommandée avec AR est adressée au club et, sans régularisation de sa part une semaine après l'envoi du recommandé, ce club est suspendu au sens de l'article 231 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

PRESIDENT

Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 31/01/2017

Présent(e)s : A. Brault / L. Mazzoleni / F. Agaci / G. Bouat / D. Guillard / D. Marchal / M. Hesni / B. Buosi / C. Maugiron

Excusé : J. Chambard

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

Tout courrier reçu des clubs avisant le District que **d'un accord commun la rencontre est reportée** ne sera pas pris en compte.

Seule la commission sportive ou une instance du District (Vice-Président de permanence ou **délégué de secteur pour les terrains impraticables**) peuvent valider un report.

Le calendrier mis en place par la commission sportive doit être respecté.

Pour les reports sans accord district, le dossier sera traité par la commission des règlements.

U10 U10/U11 U 11

U11 Poule B : Supprimer FC2A 2

U10/U11 Poule R : Rajouter FC2A

Poule W : Supprimer Commelle

Poule X : Supprimer Vallée du Guiers 2 et le remplacer par Cessieu 1

Poule Y : Supprimer Groupement Sud Rhodanienne et le remplacer par Côte St André

Concernant la poule W celle-ci, du fait de ces dernières modifications est refaite avec 12 équipes, ce qui génère pour les équipes concernées un nouveau calendrier

U10 Poule O : Supprimer Nivolais

Courriers : Crolles FC : il n'y a pas d'exempt en U10/U11 pour le moment ; vous êtes en liste d'attente.

Dolomieu : En réponse à votre demande, veuillez voir avec les équipes deuxièmes des plateaux concernés pour qu'elles les organisent sur leur terrain.

RAPPEL : Nous vous rappelons qu'au cas où le premier des plateaux soit un exempt, c'est au second de l'organiser.

Nous vous rappelons aussi que seuls 3 U9 peuvent jouer en U10 et que Seuls 3 U10 peuvent jouer en U11

Plateau de l'Isle d'Abeau U11 Poule H sera organisé par Beauvoir

C.MAUGIRON 07 77 20 71 86

U13

Reprogrammation de rencontres en retard :

2eme division E : PONT DE CLAIX 2 /ST MARTIN URIAGE 2 le 18/02/2017

2eme division K: ASCOL FOOT 38 2 /TOUR ST CLAIR 3 le 18/02/2017

1ere division C: ECHIROLLES 3 /CLAIX mercredi 08/02/2017

Rappel :

Modalités pour le 3ème tour du challenge national (futsal) : Les clubs doivent prévoir d'être présents sur site au minimum 45 minutes avant la rencontre. La feuille de match à remplir sera mise alors à leur disposition par le responsable du district présent à ce plateau. Les résultats ne seront pas à saisir par les clubs. Ceci sera effectué directement par un responsable de la commission

Sont appliquées obligatoirement les règles du futsal, lesquels seront communiquées par mail à l'ensemble des clubs participants. Il est précisé que chaque équipe peut inscrire jusqu'à 11 joueurs et donc avoir un maximum de 6 remplaçants. Rappel durée des rencontres : 2 x 20 minutes

Autre précision : Sur le site internet les gymnases de Beauvoir et n'a pu être renseigné. Merci de bien prendre en compte les infos du tableau parus aux précédent PV.

U15 A 11

Courrier : Echirrolles lu et noté.

Reprogrammation des matchs :

Excellence : J 12 La demande de report du match SEYSSINET 2/ECHIROLLES 2 n'a pas été homologuée en l'absence de toute explication du club demandeur SEYSSINET 2, le match reste programmé au 11/02/2017.

Promotion d'excellence poule A : MOS 3 RIVIERES / CHATTE se jouera le 18/02/2017.

1^{er} Division Poule C : J 5 : ECHIROLLES 4/ ST PAUL DE VARCES se jouera le 04/02/2017 à 13h30 sur le terrain synthétique de PABLO PICASSO

Responsable : DAN MARCHAL tél : 0624792638

U17

Le Tirage de la Coupe de l'Isère et de la Coupe repêchage aura lieu le Vendredi 03 Février, matchs le 18 Février

Reprogrammation des matchs

Excellence : Journée 3 du 01/10 /16 Creys Morestel / Rachais reprogrammé au 04/03/17

Journée 6 du 05/11/16 Eybens 2 / Charviu reprogrammé au 04/03/17

1^{er} Division D : OL. Villefontaine / MOS 3 Rivières 2 : suite à l'information de la municipalité de Villefontaine signalant que le terrain n'est pas disponible la rencontre est inversée. Il s'agit d'un match aller et le calendrier ne permet pas de décaler à nouveau cette rencontre.

U19

Les 1/8 de finale de la Coupe de l'Isère sont décalées au 04/03/17

Coupe de l'Isère Artas Charantonnay / O. Nord Dauphiné est reprogrammé au 18/02/17

Reprogrammations des matchs

Excellence Journée 10 du 03/12/16 Cote St André / La Murette reprogrammée au 18/02/17

Promotion d'Excellence Journée 7 du 12/11/16 Mistral / Seyssins reprogrammé au 18/02/17

1^{er} Division Poule A : Journée 2 du 01/10/16 Jarrie Champ / Manival 2 reprogrammé au 18/02/17

Journée 3 du 08/10/16 Manival 2 / Sassenage 2 reprogrammé au 25/02/17

Journée 5 du 22/10/16 Belledonne Grésivaudan / Sassenage 2 reprogrammé au 18/02/17

1^{er} Division Poule C :

Journée 4 du 15/10/16 Vinay / Formafoot Bièvre Valloire reprogrammé au 18/02/17

Journée 6 du 05/11/16 Ruy Montceau / Creys Morestel reprogrammé au 18/02/17

Journée 6 du 05/11/16 Domarin / Artas Charantonnay reprogrammé au 25/02/17

Journée 7 du 12/11/16 Vallée d'Hien / Rives Reprogrammé au 18/02/17



SENIORS

Courrier US Saint Antoine l'Abbaye : Nous ne pouvons pas reporter la rencontre St Antoine 2 / Vourey FC 2 étant donné les risques de report à venir en cette période hivernale.

1° Division B : Suite à la décision de la commission de Discipline le club de St Georges de Commiers est prié de nous communiquer le nom du stade où se déroulera la rencontre St Georges de Commiers / Ro Claix du 12/02/17 réponse impérative pour le mardi 7 février 17h00.

4° Division D : St Geoire 2/ Bizannes est reporté au 26/02/17
Velanne 2 / Faramans du 05/02 se jouera le 12/03/2017 à 13h00.

4° Division E : OL. Villefontaine / Estrablin 4 La rencontre est reportée à une date ultérieure à définir par la commission. Le terrain de la Prairie ayant reçu une homologation de la Ligue (E5), il est désormais possible de jouer en nocturne (20h00, 19h00 en hiver)) sans l'accord de l'adversaire si le délai de prévenance de 15 jours est respecté. Pour le match cité en référence, la commission l'a fixé dans un délai trop court pour imposer le samedi (report du à la météo).

VETERANS

Le tirage des coupes vétérans est sur le site.

Les Co- Présidents
L.Mazzoleni / F. Agaci

S TADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

PLANNING WEEK-END Du vendredi 10 février 2017 au dimanche 12 février 2017

STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHE.)

samedi 11 février 2017

Plateau U10 AJAT VILLENEUVE à 10h30

Plateau U11 AJAT VILLENEUVE à 10h30

Match U13 AJAT VILLENEUVE 2/FC CLAIX 2 à 13h30

Match U13 AJAT VILLENEUVE/FC SEYSSINS 3 à 13h30

Match U15 AJAT VILLENEUVE/FC2A 2 à 15h30

dimanche 12 février 2017

13:00 - 19:00

Match seniors Excellence

AJAT VILLENEUVE/OC EYBENS à 15h00

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 11 février 2017

Plateau U10 FC2A 2 à 10h30

Plateau U10 FC2A à 10h30

Match U13 FC2A 2/ECHIROLLES SURIEUX 2 à 13h30

Match U19 FC2A/G.FURE ISERE à 16h00

STADE SALVADOR ALLENDE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)

vendredi 10 février 2017

Match vétérans FC2A/FC PONT DE CLAIX à 20h00

STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHETIQUE (rugby / foot à 8)

vendredi 10 février 2017

Match vétérans
ASIEG/ES MANIVAL 2 à 20h00

samedi 11 février 2017

Plateau U10/U11 ASIEG à 13h30
Match U13 ASIEG 2/US SASSENAGE 3 à 15h30
Match U13 ASIEG/FC DEUX ROCHERS 2 à 15h30

STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)

samedi 11 février 2017
Plateau U11 FC MISTRAL à 10h30
Match U19 FC MISTRAL/FC ISLE D'ABEAU à 14h00
dimanche 12 février 2017
Match Féminines P.Excellence
FC MISTRAL/VALLEE DU GUIERS à 13h00

TERRAIN CHARLES MUNCH - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHETIQUE)

samedi 11 février 2017
Match Cp de l'Isère U15
AS BAJATIERE/FC2A 3 à 14h00

STADE ARGOUGES - TERRAIN SYNTHETIQUE

samedi 11 février 2017
Match U17 PHR GF38 2/AC SEYSSINET à 14h00
dimanche 12 février 2017
TC Match 2D ASIEG 2/CS MIRIBEL à 12h30
TC Match seniors P.Excellence ASIEG/US JARRIE
CHAMP 2 à 15h00

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTHE)

vendredi 10 février 2017
Match vétérans GSE/AS FONTAINE à 20h00
samedi 11 février 2017
Plateau U11 FC2A à 10h30
Match U15 ASIEG/AS MARTINEROIS 2 à 13h30
Match U15 PHR GF38 2/ SO CHAMBERY à 16h00
dimanche 12 février 2017

Match Féminines Excellence
GF38 2/U RO-CLAIX à 13h00

STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)

samedi 11 février 2017
Match U13
US ABBAYE 2/US ST PAUL DE VARCES à 13h30
Match U13 US ABBAYE/ES MANIVAL 3 à 13h30
Match U19 US ABBAYE/FC CHAMPAGNIER à 15h30

STADE STIJOVIC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (GAZON)

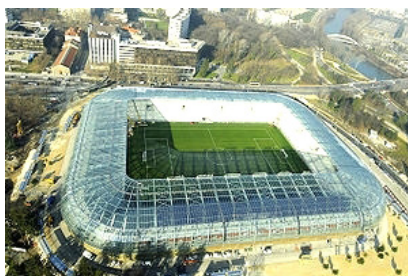
dimanche 12 février 2017
Match Féminine U18 GF38/SUD ISERE à 13h00

STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 11 février 2017
Plateau U11 GF38 2 à 10h30
Plateau U11 GF38 à 10h30
Match U13 GF38 3/US SASSENAGE à 13h30
Match U13 GF38/FC DEUX ROCHERS à 13h30
Match seniors Excellence FC2A/AS MARTINEROIS à 19h00
dimanche 12 février 2017
Match U19 HL GF38/MINGUETTE VENISSIEUX à 13h00
Match Féminine U19 GF38/CS NIVOLAS à 15h00

STADE VILLAGE OLYMPIQUE - TERRAIN SYNTHETIQUE

samedi 11 février 2017
Match U13 USVO 2/ES RACHAIS à 13h30
Match U15 USVO/FC PAYS D'ALLEVARD à 15h30
Match U17 USVO/FC MISTRAL à 18h00
dimanche 12 février 2017
Match seniors 4D AS TURQUOISE/SUSVILLE à 12h30
Match seniors 3D MAHORAISE GRENOBLE/GUINEENS
ISERE à 15h00



COMMISSION TECHNIQUE

Mardi 31 janvier 2017

« La Commission Technique vous rappelle que, conformément au règlement Fédéral, seuls trois joueurs U9 sont autorisés à jouer dans une même équipe U10 (avec autorisation médicale de pratiquer en catégorie supérieure). Les clubs n'ont en aucun cas la possibilité de surclasser une équipe entière de U9 en U10. Les clubs ne respectant pas ce règlement devront répondre de leur responsabilité en cas de problème avec les joueurs. »

REUNIONS FOOT ANIMATION U7-U9 PHASE PRINTEMPS

Secteur	Date de la réunion	Lieu	Horaire
Sous-secteur La Côte St André	Lundi 6 Février	Brezins (Stade)	19h00
Pontcharra	Jeudi 2 Février	Gières (Stade Paul Bourgeat)	19h00
La Mure	Jeudi 16 Février	Pont de Claix (Salle du Stade)	19h30

NOUVELLES SESSIONS DE FORMATIONS 2017

- Module U7 le 8 avril à Reventin
- Formation Gardien de But Module 1 les 10 et 11 avril 2017 à Sassenage.
- Formation CFF1 du 24 au 27 avril 2017 à St Ismier (Manival)

COMPTE-RENDU DU RASSEMBLEMENT PES FUTSAL U15 ET U18 du 15 JANVIER

Objectif du rassemblement :

Observer et détecter les meilleurs joueurs au plan départemental afin de participer au rassemblement régional programmé le samedi 18 février à Chavanoz. A la suite de ce rassemblement, les joueurs retenus participeront à une séance d'entraînement le mercredi 22 mars pour préparer le rassemblement inter ligues futsal U18 prévu le samedi 15 avril.

Date et lieu : dimanche 15 janvier 2017 à Echirolles (gymnase Croix de Vérine)

Nombre de participants : 29 joueurs présents

Clubs représentés : VIE ET PARTAGE, PONT DE CLAIX FUTSAL, RCA FUTSAL, JOGA et FUTSAL DES GEANTS

L'encadrement : Thomas BARTOLINI, Conseiller Technique Fédéral ; David CAZANOVE, Educateur Sportif District ; Houcine LAOUAR, éducateurs Commission Technique District de l'Isère

Contenus : Echauffement : préparation aux efforts, travail technique et perceptif ;

Atelier de travail technique : amélioration de la maîtrise du ballon, passe avec ou sans contrôle et diversification des déplacements ;

Plateaux à 4 équipes, durée des rencontres = 12 min.

Commentaires et appréciations générales :

Les joueurs retenus recevront une convocation prochainement.

Nous remercions vivement le club de Futsal VIE ET PARTAGE et la ville d'Echirolles pour la mise à disposition des installations et l'accueil qui nous ont été réservés.

Félicitation aux participants pour leur investissement et leur engagement dans cette action de détection. Nous avons observé un très bon comportement des joueurs et l'ambiance de travail nous a paru sérieuse. Les joueurs ont été réceptifs aux conseils donnés par l'encadrement et désireux de progresser.

A noter aussi la présence des éducateurs, responsables d'équipes et dirigeants accompagnateurs des jeunes des clubs de futsal représentés. Nous les encourageons à continuer le travail de qualité qu'ils réalisent avec ces jeunes car cela porte ses fruits au fur et à mesure des saisons. Nous avons effectivement de plus en plus de participants sur ce type de rassemblement. Nous observons aussi des attitudes individuelles dans le jeu et des situations collectives qui se rapprochent beaucoup de ce que l'on peut attendre des jeunes joueurs de futsal.



Compte-rendu de la Formation CFF4 : projet sportif et éducatif Du 19 et 20 janvier

Compte-rendu de la Formation CFF4 : projet sportif et éducatif
Du 19 et 20 janvier

Objectif du stage :

Etre capable de contribuer au projet de développement d'un club ou d'une structure de football, en sécurité.

Date et lieu : du jeudi 19 au vendredi 20 janvier 2017 à Sassenage

Nombre de participants : 24 stagiaires

Liste des formateurs présents :

Commission Technique du District de l'Isère de Football (CT38) : David CAZANOVE, Educateur Sportif District ;
Jérémy HUGONNARD ROCHE, Conseiller Départemental du Foot d'Animation ; Educateurs CT38 : Grégory
BARDARO, Nicolas BACH, Alexandre HAUW

Commission Technique élargie : Mehdi BENHLARACHE, Fanny BIZARD

Sujets abordés :

La définition du projet club : ses composantes et ses étapes

La mise en œuvre d'un projet sportif/éducatif : la construction d'outils et les conditions de réussite

La structuration, l'organisation et l'animation de l'équipe technique

La réunion : les différents types, la préparer, la conduire, l'animer...

Présentation de différents projets :

- développement de la pratique en milieu urbain,
- exemple de projet sportif d'une section féminine dans un club de niveau national,
- témoignage d'un ancien stagiaire : présentation, contexte de son club, diagnostic sur le projet associatif, sportif et éducatif, l'action choisie, son suivi et l'évaluation,
- foot et handicap : actions de développement et promotion des pratiques suivant les types d'handicap, aide à la structuration d'un club de foot fauteuil électrique : diagnostic, appels à projet, demandes de subvention, autofinancement, financement participatif, outils de communication, évaluation, recensement des actions autour du handicap,
- présentation de la structuration et l'animation d'une équipe technique/éducative de 2 clubs de niveau régional en Seniors, l'un situé dans l'agglomération et l'autre placé en zone rurale,
- discussion autour du programme éducatif fédéral, intérêts pour les clubs et les sportifs, rôle des référents, exemples d'actions.

La méthode et supports pédagogiques :

Pédagogie de l'action : exposés théoriques, travail de groupe, étude de cas, jeu de rôle, forum avec des moments d'échanges et de partages d'expériences entre formateurs et stagiaires.

Supports pédagogiques : livret remis aux stagiaires en début de formation, vidéos, diaporama ou documentations.

L'examen de certification CFF4 sera programmé pour la prochaine saison.

Commentaires et appréciations générales :

La formation peut aider les clubs à stimuler des actions de structuration, à encourager des projets dans les domaines sportifs et éducatifs. Elle permet de donner aux acteurs associatifs comme les éducateurs, les responsables de pôle, les salariés de club ou même les dirigeants une certaine maîtrise de la méthodologie de projet.

C'est une bonne préparation à la formation Brevet Moniteur Fédéral pour s'expérimenter à la réalisation et la

formalisation d'un projet club ou de structure en lien avec ses responsabilités.

L'ensemble des stagiaires semble satisfait de la formation, malgré le ressenti d'un volume d'informations denses sur les 2 premiers jours du module projet associatif.

Nous félicitons toutes les personnes présentes pour le travail fourni et la dynamique du groupe sur toute la durée de la formation CFF4.

Les stagiaires ayant obtenu l'attestation de participation à la certification sont :

Clovis AUGROS (US JARRIE CHAMP), Rémi BARDET (US JARRIE CHAMP), Nouredine BENAOUN (FC CHARVIEU CHAVAGNEUX), Selim BENGRIBA (GF38), David BEQUIE (ES IZEAUX), Sylvain BERNACHO (US CORBELIN), Stéphane BODECHER (US CORBELIN), Boubekeur BOUCHELACHEM (GF38), Nathan BOURGUIGNON (MOS 3 RIVIERES FC), Jean Michel CLAER (FC BALMES NORD ISERE), Thibaut DAVREUX (US JARRIE CHAMP), Cyril DEGAS (GIERES), Jérôme GILLIN (US LA MURETTE), John GODEL (FC VALLEE DE LA GRESSE), Philippe GONZALES (US LA MURETTE), Anis KHOUADRA (US VILLAGE OLYMPIQUE), Fouzi MERICHE (GF38), François MICCOLI (VALLEE DE LA GRESSE), Cyril RENVOIZE (LA COTE ST ANDRE), Rabah ZAIDI (AS CHAVANAY), Nathan PICOT (District)

VAE : VALIDATION D'AQUIS D'EXPERIENCE

Des informations sur la VAE sont disponibles sur le site du District rubrique : Documents : Technique.

EXPOSITION « SPORT ATTITUDE »

EDans le cadre de l'observatoire départemental du « mieux vivre ensemble au sein du club sportif » et sa collaboration avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Comité Départemental Olympique et Sportif, d'autres comités départementaux partenaires comme le Basket et le Rugby, le District de l'Isère de Football dispose d'une exposition « Sport Attitude » qu'il met à disposition du public afin d'être valorisée.

Celle-ci est composée de 8 panneaux d'affichages d'une dimension de 200x80 installés sur une structure portative avec base en fer.

Les panneaux sont regroupés par thèmes en lien avec la « Sport Attitude » à adopter pour le sportif et pour les parents dans leur rapport au club, les droits et les devoirs à respecter, mais aussi les lois dans le sport à connaître et qui peuvent être appliquées au sein du club.

Autres outils mis à la disposition de l'emprunteur :

- 1 Guide d'utilisation
- 8 fiches au format A3

Informations, caution et réservation :

Après de David CAZANOVE au 06.28.42.39.51. ou david.cazanove@isere.fff.fr

Ou après de Nathan PICOT au 06.37.36.24.19 ou nathan.picot@yahoo.fr

La Préformation « d'Elite » - candidature pôle espoir d'AIX en PROVENCE



Les inscriptions pour le Pôle Espoir Aix en Provence sont ouvertes !

Pour les joueurs nés en 2004, le Pôle Espoir Football d'Aix en Provence propose aux jeunes de suivre leur scolarité tout en pratiquant leur passion : le football.

Le dossier d'inscription (à télécharger est **à retourner avant le 15 février 2017** au **District de l'Isère de Football - 2 bis rue Pierre de Coubertin-38360 Sassenage**).

DETECTION U14 2EME TOUR

La prochaine détection aura lieu le mercredi 8 février 2017 sur les sites de St Georges d'Espéranche, de Creys et de Crolles.

[Voir Liste des joueurs retenus sur le site](#)

LES BONS DE FORMATIONS

Nous informons les clubs que les bons de formations pour cette saison seront acceptés jusqu'au dernier jour de la formation concernée. Au-delà, le District ne pourra plus vous les déduire de vos formations

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du Mardi 31 JANVIER 2017

PRESIDENT : CHASSIGNEU GUY

Membres Commission : BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE – DUTCKOWSKI YOHAN
TOUILLON JEAN FRANCOIS

Infos Commission Saison 2016/2017 : Vous pouvez joindre la commission le lundi de 10h à 11h30. Tél : 04 76 26 82 95

Courriers : Destinés à la CDTIS sont à adresser à : terrains@isere.fff.fr

Visite confirmation Eclairage reportée suite conditions météo:

+ GRENOBLE (ESPAGNAC – VAUCANSON) prévue le 20/02

+ DOMARIN prévue le 09/02

En attente de planification :

+ VEZERONCE

+ ST MARTIN D'URIAGE

La commission prendra contact avec les mairies pour les nouvelles dates de contrôle des éclairages ci-dessus.

Courriers envoyés :

- CLUBS: NOTRE DAME de MESSAGE - TENCIN
- LIGUE : SEYSSINS (AOP)
- MAIRIE : NOTRE DAME de MESSAGE
-

CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES :

Ci-dessous la liste des Terrains et Installations Sportives dont la confirmation de classement sera effectuée en 2017. La CDTIS prendra rendez-vous avec les Clubs et les Mairies concernés.

FONTAINE	STADE MAURICE THOREZ	381690101	Niveau 5	
MORESTEL	STADE MUNICIPAL	382610101	Niveau 5	
NOTRE DAME de MESSAGE	STADE JO PIARULLI	382790101	Niveau 5	Courrier mairie/ club
POLIENAS	STADE DE LA MARCOUSSE	382100101	Niveau 5	
SALAGNON	STADE MUNICIPAL	384670101	Niveau 5	
ST EGREVE	STADE BALESTRAS 3	383820103	Foot à 11 SYE	Tests avt 30/06/17

ST GENIX SUR GUIERS	STADE DE LA FORET	732360101	Niveau 5 SYE	Tests avt 18/03/17
ST MARTIN D'HERES	STADE AUGUSTE DELAUNE	384210201	Niveau 5 SYE	
ST MARTIN LE VINOUX	STADE INTERCOMMUNAL	384230201	Niveau 6 SY	
ST VERAND	SATADE JM VARLOTAUX	384630101	Niveau 5	

Rappel : Les confirmations de classement des installations sportives se font **tous les 10ans**.

Pour les terrains synthétiques, les tests de qualités sportives doivent être réalisés **tous les 5ans**

Organismes de contrôles in situ des gazons synthétiques :

- LABOSPORT France – 72100 LE MANS : <http://labosport.fr/contact-us/labosport-france>
- NOVAREA – 28000 CHARTRES : <http://novarea-tec.com/contact.html>
- C2S – 38070 ST QUENTIN FALLAVIER : <http://www.c-2-s.fr/contact.php>

Dans le cadre du Règlement de la FFF et selon le code du Sport (art.L.131.16), une installation utilisée pour l'organisation d'une manifestation ouverte à ses licenciés(es) en compétition officielle doit être classée.

Il a été établi des niveaux de classement en correspondance avec le niveau de compétition recommandé suivant les RG du District de l'Isère (art. 40)

Art 40.1 : Les Installations Sportives des clubs opérant en **Excellence** et **Promotion d'Excellence** seniors masculins du District de l'ISERE doivent être classées de **Niveau 5**.

Note : Les Installations Sportives des clubs jouant à onze en **Excellence** féminine ainsi qu'en U19, U17, et U15 garçons doivent être classées de **Niveau 5**.

	Correspondance Compétition Seniors masculins	Compétition Seniors féminines ainsi que U19 / U17 / U15 garçons
Niveau 5	Excellence - Promotion Excellence	Excellence
Niveau 6	1 division à 4Division	Promotion d'Excellence – 1Division
Niveau Foot à 11	Autres	
4 Niveaux pour les terrains de football réduit	Foot A8, Foot A5, Foot A4, Foot A3	

La Commission des Terrains et Installations Sportives se tient à votre disposition pour vous conseiller sur la réglementation et la mise en conformité de vos installations.

« FAFA »

Présents : Michel MUFFAT-JOLY – Guy CHASSIGNEU – Jacques RAYMOND

EXCLUSIVITE

Opération « Exclusivité Clubs » reconduite pour 2016/2017

Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur et dans la continuité de son appel à projets « Horizon Bleu 2016 », la Fédération propose pour la 2^{ème} saison à ses Clubs du matériel à prix réduit.

La FFF, qui prend à sa charge comme la saison dernière près de 75% de l'opération (routage compris), propose les mêmes produits avec pour objectifs d'améliorer la pratique du football des petits (U6 –U9) avec des buts mobiles, mais également de diversifier l'offre de pratique pour les catégories plus âgées avec des filets de tennis-ballon. L'offre est ainsi réservée aux clubs affiliés ayant au moins 10 licenciés parmi les catégories U6, U7, U8 ou U9.

Produits proposés :

- Paire de buts de Foot à 5 (U8-U9) 4m x 1.5m – Coût Club 100€ TTC
- Paire de mini-buts (U6-U7) 2.4m x 1.2m – Coût Club 45€ TTC
- Filet de tennis-ballon 6m x 1.1m – Coût Club 50€ TTC

La demande ne peut excéder 2 exemplaires de chaque produit.

Les Clubs n'ayant pas commandé de produits lors de la saison 2015/2016 seront prioritaires, les autres seront traités par ordre d'arrivée des réponses.

Un e-mail d'information a été envoyé à tous les clubs du District sur leur boîte Irafoot.org.

La commande est à passer pour le 10 février 2017 au plus tard.

Voir les produits : <https://goo.gl/BZ97ps>

SUBVENTION FAFA

A l'attention des Mairies et des Clubs, un projet est à l'étude sur votre commune : le porteur de projet peut prendre contact auprès de la commission FAFA du District pour avis.

Suite aux informations ci-dessous, il n'y a plus de subventions et il faudra patienter jusqu'à l'automne 2017 pour d'éventuelles nouvelles subventions.

Les dossiers déposés à ce jour où reporté de « HORIZON BLEU » seront en attente et classés prioritaires pour la prochaine session.

Pour cette **saison 2016- 2017**, la Ligue AUVERGNE RHONE ALPES dispose d'une enveloppe de 583000euro pour les dossiers infrastructures. En conséquence l'enveloppe du District de l'ISERE s'élève à 89775euro.

La Ligue a retransmis aux Districts les dossiers « **HORIZON BLEU2016** » restés en attente à la Ligue.

Pour le District de l'ISERE (6dossiers), où après vérification auprès des porteurs de projets que seulement 4 dossiers étaient toujours d'actualité.

Les 2 autres dossiers étant reportés sur la prochaine enveloppe de subvention 2017/2018.

Suite à cela, un courrier a été effectué à chacun des quatre porteurs de projets restants, en leur demandant de corriger le plan de financement tenant compte de la nouvelle subvention fixée pour chacun des projets.

Une date de retour pour les 4 dossiers ci-dessous a été fixée pour le **25 janvier 2017**.

N°	Porteur du Projet	Travaux	Eligible	Retour effectué le :
24	Mairie AOSTE	3/5/7/8	33850€	25/01/2017
23	Mairie ST GENIX sur GUIERS	7	33850€	26/01/2017
9	Mairie ST VERAND	3	19000€	19/01/2017
41	Club ASL ST CASSIEN	6	3075€	19/01/2017

Ces quatre dossiers seront envoyés à la LAURAFoot le 01/02/2017.

En conséquence plus aucun dossier de subvention ne pourra être retenu pour la saison 2016/2017.

A MICALE DES EDUCATEURS

Il est utile de rappeler le but de cette association loi 1901, qui est de créer et entretenir du lien pour l'ensemble des éducateurs diplômés et certifiés de l'Isère

Cette association permet à tous (et toutes) ceux et celles qui en éprouvent le besoin. :

- De rencontrer les autres
- D'échanger

Autour d'une même passion : le FOOTBALL dans un climat de convivialité.

C'est autour de ces quelques objectifs que l'AEF souhaite sensibiliser et mobiliser les éducateurs, afin d'assurer une indispensable cohésion, en dehors des habituelles compétitions, souvent synonymes de respect, mais hélas parfois d'excès, voire de dérives totalement contraires à l'esprit du jeu.

L'AEF organisera pour la période 2016-2017, chaque saison, quelques actions à l'attention de ses adhérents, et répondant à leurs attentes et besoins.

Mais l'AEF, dans un souci de s'adresser à l'ensemble des éducateurs, organisera des réunions de proximité dans les secteurs géographiques et les clubs sur la thématique du jeu. (réflexions, échanges de point de vue, gestion des groupes, maîtrise des attitudes et des comportements etc.)

Les éducateurs seront informés de l'organisation de ces réunions par les voies habituelles (relais clubs, PV du district, presse,...)